



Cour constitutionnelle

Nouveaux arrêts prononcés

Numéro d'arrêt : 110/2023

Date d'arrêt : 13/07/2023

Numéro(s) de rôle : 7839

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Ordonnance de la Commission communautaire commune du 27 juillet 2017 « fixant les règles de répartition de la dotation générale aux communes et aux CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale à partir de l'année 2017 » (article 2, 7°, tel qu'il a été remplacé par l'article 2 de l'ordonnance de la Commission communautaire commune du 24 décembre 2021)

Mots-clés : Région de Bruxelles-Capitale - Commission Communautaire Commune - Répartition de la dotation générale aux communes - Mécanismes de répartition - Densité de population corrigée

Dispositif : Rejet du recours

Texte de l'arrêt : <https://www.const-court.be/public/f/2023/2023-110f.pdf>